



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

sécurité

Question au Gouvernement n° 3883

### Texte de la question

#### COMMÉMORATION DU DRAME DU STADE DE FURIANI

**M. le président.** La parole est à M. Paul Giacobbi, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

**M. Paul Giacobbi.** Monsieur le secrétaire d'État chargé des sports, le 5 mai 1992 a eu lieu la plus grande catastrophe qu'ait connue le sport français. L'effondrement de la tribune nord du stade Armand-Cesari à Furiani, en Corse, faisait dix-huit morts et plus de 2 300 blessés. La mobilisation des services de secours et des hôpitaux, la solidarité de tous, non seulement sur place, en Corse, mais aussi dans la France entière, ont représenté, dans le malheur, un moment d'humanité que notre île n'oublie pas.

Depuis de nombreuses années, inlassablement, les familles des victimes avec, à leurs côtés, les acteurs du monde sportif et les élus unanimes, réclament un hommage national. Le dialogue est ouvert depuis de longues années sur cette question qui n'aurait jamais dû en être une. Je peux témoigner, monsieur le secrétaire d'État, de votre mobilisation sur ce dossier : vous avez reçu les instances nationales du football – ce qui n'a pas été facile – ainsi que l'association représentant les victimes, lors de plusieurs réunions de travail auxquelles vous m'avez convié.

Vingt-quatre ans après, le 10 mars dernier, le Gouvernement a entendu cet appel et reconnu la catastrophe de Furiani comme un drame national, avec l'inauguration d'une plaque apposée au ministère des sports, qui porte cette mention : « Furiani, plus jamais ça. Furiani mai più. », pour que la nation tout entière se souvienne. À l'avant-veille de la date anniversaire de ce jour affreux, pourriez-vous indiquer à la représentation nationale quelles actions concrètes en faveur de la promotion des valeurs du sport vous entendez mener à l'occasion de cette commémoration ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.)*

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des sports.

**M. Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des sports.** Monsieur le député, le 5 mai 1992, ce n'est pas Bastia qui a connu un drame, ce n'est pas la Corse, c'est la France tout entière qui a été meurtrie. Je pense que la mémoire de la République doit traiter de façon égale tous les territoires qui la composent.

**M. Paul Giacobbi.** Très bien !

**M. Thierry Braillard, secrétaire d'État.** Il fallait, de ce point de vue, aller au bout du chemin pour que le drame de Furiani soit véritablement reconnu comme un drame national. Le Président de la République s'y était engagé.

Des mesures très symboliques ont été prises. Vous avez parlé de la plaque commémorative qui a été dévoilée le 10 mars dernier au ministère des sports. La Fédération française de football ainsi que la Ligue de football professionnel se sont engagées à ce qu'aucun match n'ait lieu le samedi 5 mai 2018 au niveau national, tant pour les joueurs professionnels que pour les joueurs amateurs. De la même façon, tous les 5 mai, le drame de Furiani sera commémoré sur l'ensemble des terrains de France.

Avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, je travaillerai pour qu'à partir de l'an prochain, la semaine du 5 mai, dans les écoles de France, une réflexion ait lieu sur l'éthique dans le sport. Enfin, un prix national parachèvera ce dispositif ; il sera remis à l'initiative la plus intéressante sur cette question.

Au-delà du drame de Furiani, en effet, ce sont les excès du *foot business* qui sont en cause.

**M. Jacques Myard.** Parlez français !

**M. Thierry Braillard**, *secrétaire d'État*. Certains cherchent à faire plus d'argent au détriment de la sécurité des supporters. Le football est une fête, et les supporters doivent être en sécurité. Je serai à vos côtés pour représenter le Gouvernement jeudi, devant la stèle de Furiani. Furiani, plus jamais ça ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Paul Giacobbi](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (2<sup>e</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3883

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mai 2016](#)